



INFORMATION DE PRESSE

Renforcement de CFE par l'acquisition d'Amart

CFE vient d'acquérir la société bruxelloise Amart.

Cette société est particulièrement active dans le domaine de la rénovation et de la réhabilitation d'immeubles.

Son chiffre d'affaires est de l'ordre de 20 millions d'euros et son carnet de commandes représente 38 millions d'euros. Le résultat net avant impôts attendu pour l'exercice 2007/2008 est de l'ordre de 300.000 euros.

Cette acquisition d'un montant de 2,5 millions d'euros permet à CFE de renforcer son pôle construction, ce renforcement constituant l'un des axes de développement de CFE présentés à l'occasion de son augmentation de capital réalisée en novembre 2006.

Après le rachat de Bâtiments et Ponts Construction en 2004, cette nouvelle acquisition d'une société de la famille Blaton accentue la présence du groupe CFE dans la région bruxelloise.

Philippe Blaton continuera, comme par le passé, à assurer la présidence de la société Amart et deviendra administrateur de Bâtiments et Ponts Construction.

Ivan De Wilde, actuel administrateur-directeur général, devient administrateur délégué d'Amart et assurera également la conduite de l'entreprise.

CFE est un groupe de construction et de services associés, coté à Euronext à la bourse de Bruxelles, dont VINCI détient 47 % du capital. Dans son métier historique de constructeur, CFE est l'un des principaux acteurs en Belgique et est aussi présent aux Pays-Bas, au Grand-duché de Luxembourg et en Europe centrale. Par ailleurs, CFE détient 50 % du capital de DEME, un des leaders mondiaux du dragage.

Ce communiqué de presse est disponible sur notre site internet : www.cfe.be.

Note à la rédaction

Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact chez CFE avec :

- ***Renaud Bentégeat, Administrateur délégué, tél. 02/661.13.27 ou GSM 0497/514.445, rbentégeat@cfe.be***
- ***ou Jacques Ninanne, Directeur financier et administratif, tél. 02/ 661.17.28, jninanne@cfe.be***